 Amiens le 09/02/2019

**3 et 5 rue Jean Godris**

**80 000 Amiens**

**06 45 75 16 26**

 à Madame la Préfète de la Somme 51 Rue de la République 80000 Amiens

 Madame,

 Depuis de longues années notre Union Syndicale soutient sans réserve les actions du réseau RESF, tant nationalement que dans la Somme, visant à la reconnaissance de la dignité de ceux qui ont fuit la guerre, la faim, ou l’obscurantisme. On ne quitte pas son pays ni celles et ceux qui vous aiment par plaisir, mais sous la contrainte extrême, celle du combat pour la survie.

 Concernant l’actualité locale, nous vous demandons d’examiner avec le plus grand soin la situation des familles Sianosyan et Harutiunyan, présentes sur notre sol depuis des années et ayant largement démontré leur volonté de s’intégrer pleinement parmi nous.

 De même, nous insistons particulièrement pour que cessent les intimidations à l’encontre de Bertille et Marcel Dekervel, figures de proue du RESF local, qui œuvrent depuis vingt ans aux côtés des sans papiers, y consacrant la plus grande partie de leur temps libre, avec une immense abnégation.

 Quel est donc ce pays où simultanément :

\* Sans adresse, il est impossible d’exister légalement afin de pouvoir déposer un dossier de régularisation,

\* Les organismes sociaux (CCAS) ne sont plus autorisés à servir d’adresse postale aux migrantes et migrants,

\* Et où l’on poursuit les militantes et militants qui les hébergent ?

 S’agit-il d’un sketch du grand Raymond Devos, ou bien d’une République souvent qualifiée à travers le monde de « *pays des droits de l’Homme* » ?

 A voir les actions de la Préfecture de la Somme, menées au nom de l’État français ces dernières semaines, le doute nous assaille…

 Pour l’Union Syndicale Solidaires, l**a Solidarité n’est pas un délit**, mais le quatrième pilier absent de la devise de notre République. C’est la Solidarité qui nous empêche de revenir à une société moyenâgeuse, afin de toujours mieux vivre ensemble.

 Recevez, Madame la Préfète, nos salutations distinguées.